





Intervenant du groupe Tavini Huiraatira Rapport n° 91-2022 du 06/09/2022
Lettre n° 5903/PR du 16/08/2022
Temps de parole Consigne de vote Favorable

Monsieur le Président de l'Assemblée, Monsieur le Président du Pays, Mesdames & messieurs les Ministres, Chers collègues, très cher public, 'Ia ora na

Notre assemblée est saisie pour l'examen d'un projet de délibération portant approbation du compte financier de l'exercice 2021 de l'établissement des grands projets et affectation de son résultat.

Nous relevons qu'en 2021, la CCBF a été saisie de 8 projets de subvention d'investissement par l'établissement des grands projets (G2P) d'un montant total de plus de 931 millions dont 68 millions concernent l'acquisition de parts indivises dépendants d'un domaine sur Moorea et 862 millions s'inscrivent dans le cadre du projet du Village Tahitien à savoir le financement d'acquisition de parcelles de terres, de travaux de viabilisation, d'études géotechniques et hydrodynamiques, d'indemnisations d'expropriations.

Le projet du Village Tahitien, ex Tahiti Mahana Beach, s'avérant trop coûteux en termes d'investissement et d'exploitation, a été abandonné en début 2022...puis se retrouve de nouveau dans la course mais cette fois-ci – il s'agit d'un projet revu à la baisse comme vous avez confirmé par M. le ministre en septembre dernier. Réduction des aménagements touristiques et exit les salles de spectacles et autre centre de congrès - qui ne font plus partie des priorités du Pays.

Peut-être que le gouvernement pourrait nous éclairer sur la situation actuelle de ce projet au vu de l'objectif affiché d'attribuer 6 lots à des programmes hôteliers vers mi-janvier 2023.

Par ailleurs, pourriez – vous nous faire un point de situation sur les opérations prévues pour être livrées en 2022 et 2023 ?

## **Mme Eliane TEVAHITUA**

Représentante inscrite au groupe Tavini Huiraàtira